

PARTICULIERS VOS TARIFS AU QUOTIDIEN



PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES
EN VIGUEUR AU 1^{er} JANVIER 2026
TARIFS EN € TTC

Mise à jour au 3 mars 2026
Les mises à jour sont indiquées
par le symbole suivant : ❖

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ


DES SAVOIE



EDITO

Chers clients, chers sociétaires,

Depuis plus de 30 ans, le Crédit Agricole des Savoie s'engage à vos côtés sur le territoire. Notre réseau de 64 Caisses Locales et 150 agences témoigne de notre ancrage local et de notre proximité avec vous.

En 2026, nous restons à l'écoute de vos besoins dans un monde en constante évolution. Notre objectif est de vous offrir des services bancaires de qualité, au juste prix, alliant l'expertise de nos conseillers et les avantages du digital.

Fidèles à notre engagement d'être à l'écoute de vos attentes et ayant à cœur votre satisfaction, nous avons le plaisir de vous annoncer trois modifications majeures :

- **la gratuité des frais à l'étranger** pour toutes les offres de la Banque Au Quotidien (Essentiel, Prestige, Premium),
- la simplification des tarifs des opérations aux guichets de nos agences,
- **la suppression des commissions de change** pour tous les clients (particuliers, professionnels et entreprises).


De plus nous continuons à privilégier **la gratuité pour vos opérations courantes en ligne**, tout en maintenant un réseau d'agences et de conseillers à votre disposition pour un accompagnement personnalisé.

Conscients des défis économiques actuels, nous prônons nos valeurs mutualistes et nous renforçons notre soutien aux clients en situation financière délicate avec le dispositif Passerelle et en proposant des solutions adaptées à chacun notamment avec l'offre : « Budget Protégé ».

Cette brochure présente de manière claire et transparente l'ensemble de nos produits et services. Elle reflète notre volonté de vous proposer une tarification équilibrée, tenant compte à la fois de vos attentes et de la nécessité d'assurer la pérennité de nos services pour continuer d'être un façonneur économique de nos territoires.

En tant que banque mutualiste, nous nous efforçons de concilier performance économique et responsabilité sociale. Votre confiance est notre moteur pour continuer à innover et à vous accompagner au mieux dans tous vos projets.



 Lac d'Annecy - 74

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT <small>Hors coût du fournisseur d'accès Internet</small>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,99 € / MOIS <small>permettant de recevoir 2 alertes par semaine. soit 35,88 € / AN</small>
Tenue de compte <small>(gratuit pour les détenteurs d'une offre groupée de service)</small>	4,50 € / TRIMESTRE <small>soit 18 € / AN</small>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) Mastercard ou Visa Classic	47 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre Carte	23 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT <small>À PARTIR DU 3^{ÈME} RETRAIT / MOIS**</small>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SÉCURICOMPTE (par compte)	2 € / MOIS <small>soit 24 € / AN</small>
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel, immédiat, différé ou instantané) • En agence • Par internet	6 € / VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8 € 80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.
** Cf. spécificités selon les cartes - page 9.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs

P.3



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

P.5

Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents



Banque à distance

P.7

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS



Vos moyens et opérations de paiement

P.9

Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques



Offres groupées de services

P.12

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées



Offres pour les jeunes

P.16

Offre Premium Jeunes
Offre Essentiel Jeunes



Offres pour les frontaliers

P.19

Banque au quotidien
Vente à terme frontalier
Frais pour les virements reçus de l'international
Rapatriement de piliers
Attestations (non-résidents et frontaliers)
Assurances
Conseil



Opérations à l'étranger

P.21

Gestion d'un compte en devise
Le change
Flexigain
Principaux frais liés aux opérations internationales
Virements émis à l'international
Commissions de mise aux normes
Virements reçus de l'international
Les chèques
Incidents sur les chèques
Placement en devise
Autres opérations



Irrégularités et incidents

P.23

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement



Découverts et crédits

P.25

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers



Épargne et placements financiers

P.27

Épargne bancaire
Placements financiers



Assurances et prévoyance

P.30

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien



Succession

P.32



Autres services

P.33

Protection des particuliers
Magazines



Cartographie

P.35



Résoudre un litige

P.36

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services.

Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de nos agences ou sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



📍 La tour de Chignin - 73



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ▲	GRATUIT
Clôture / transfert de compte de dépôt ▲	GRATUIT
Changement d'adresse ▲	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Ouverture, fonctionnement et clôture de compte campagne électorale ❖	225 €

Relevés de compte

	Papier	E.relevé ¹
Relevé mensuel ▲ - Original - Duplicata (bis ou ter)	GRATUIT 5 € / MOIS	GRATUIT
Relevé par quinzaine, décadaire - Original / duplicata (bis ou ter)	5 € / MOIS	GRATUIT
Relevé spécifique : un document par compte et par pli		3,90 € / MOIS
Réédition d'un relevé de compte		5 € / RELEVÉ 300 € MAXIMUM
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé global des avoirs / rendez-vous comptes (épargne/crédit)* - trimestriel - semestriel - annuel		7,45 € 11,30 € 19,80 €
Relevé de frais sur instruments financiers		GRATUIT

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par internet «Crédit Agricole En Ligne», à la rubrique Documents.

* Gratuit avec le module «Epargne pilotée» Cf. page 15.



▲ SERVICES BANCAIRES DE BASE :

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲ (Gratuit pour les détenteurs d'une offre groupée de service)	4,50 € / TRIMESTRE soit 18 € / AN
Frais de gestion de compte inactif¹ ▲	30 € / AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	2 € / MOIS soit 24 € / AN

Services en agence

Versement d'espèces ▲	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage² • Dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Savoie (par carte minute) • Dans une agence d'autres Caisses Régionales du Crédit Agricole (mise à disposition de fonds)	6 € / RETRAIT À PARTIR DU 3^{ÈME} RETRAIT / AN 28 €

Retrait d'espèces en CHF dans les distributeurs automatiques de billets du Crédit Agricole des Savoie • Pour les clients • Pour les non clients ❖	GRATUIT 5 €
--	------------------------------

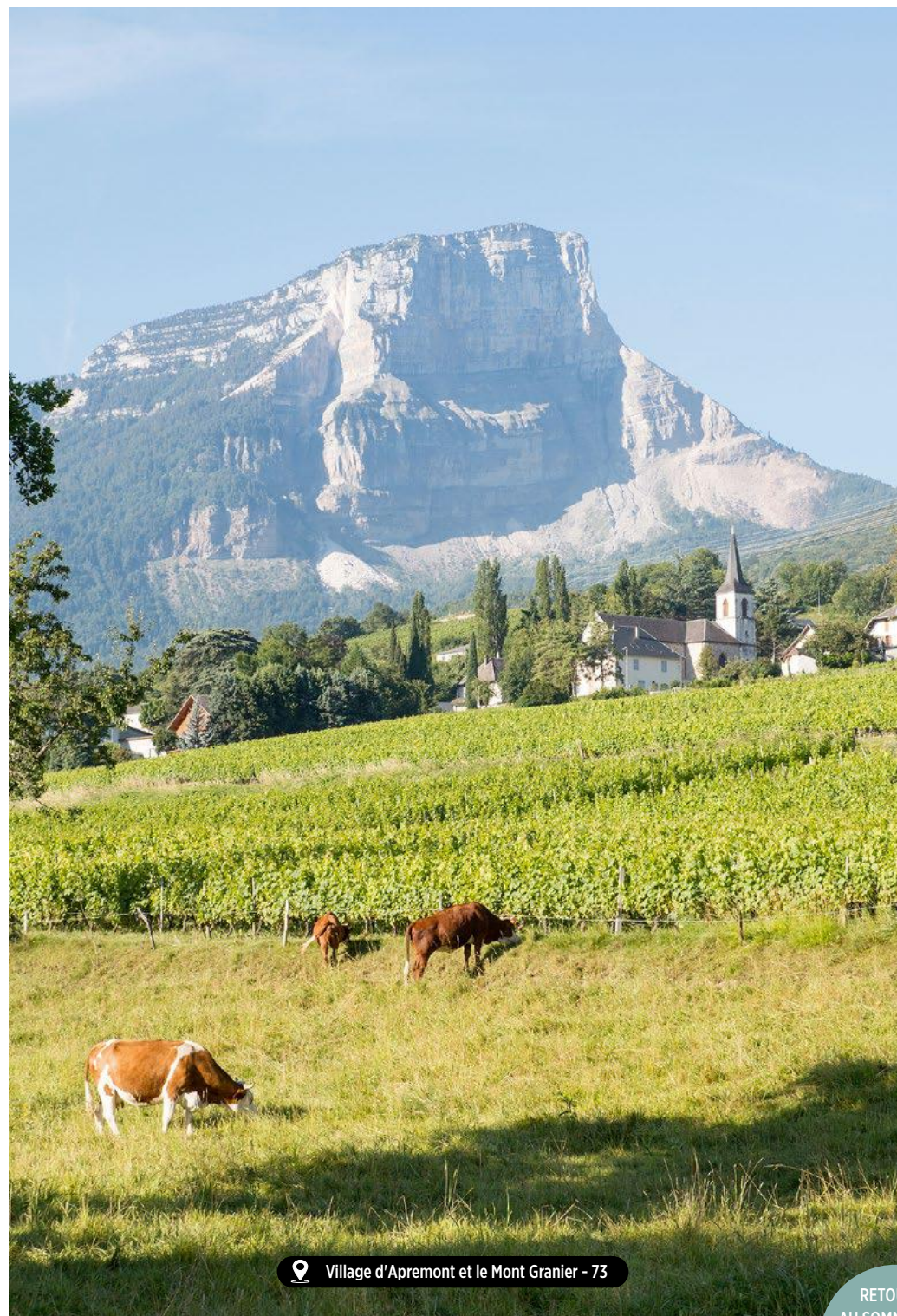
Frais de location de coffre-fort • Location à l'année Taille 100 à 165 mm Taille 200 à 240 mm Taille 300 à 330 mm Taille 460 à 480 mm Taille 600 à 680 mm • Location au mois	DE 108 € À 330 € 108 € / AN 133 € / AN 210 € / AN 215 € / AN 330 € / AN FORFAIT 44 € / MOIS
--	--


Frais de recherche de documents

Chèque émis, pièce de caisse, remise de chèque, dossier de crédit, autre document (hors relevés de compte)	30 € / DOCUMENT
--	------------------------

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Savoie ou dans une agence d'une autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.



 Village d'Apremont et le Mont Granier - 73



Val Thorens - 73



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Internet et téléphonie mobile

Service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne (Accès Libre)

Service de banque à distance par internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne (Accès Préférences) ▲

Services inclus dans Accès Libre + virements externes SEPA

GRATUIT

Ces services de banque à distance par internet sont accessibles depuis :

- Le site internet

www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie

GRATUIT

- Nos applications mobiles

- Ma Banque

- Gestion bancaire
- Wero¹ : service de transfert d'argent via numéro de portable ou email, réseau européen.

GRATUIT

- Paiement Mobile pour régler vos achats en magasin grâce à votre smartphone².

Téléphone

Centre de Relation Clients 04 50 68 73 74

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 16h.

COÛT D'UN APPEL LOCAL

¹ Offre soumise à conditions réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse Régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

² Disponible uniquement pour les propriétaires de smartphone Android disposant de la technologie NFC (Near Field Communication) pour les paiements de proximité chez les commerçants acceptant (i) la catégorie et la marque de votre carte éligible et (ii) le paiement en mode « sans contact » avec un terminal équipé de la technologie NFC. Attention, certaines limites de paiement peuvent s'appliquer en fonction du pays où vous êtes.



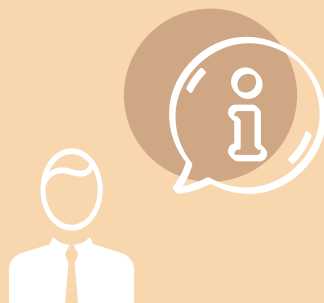
L'APPLI MA BANQUE VOUS PERMET :

- de gérer vos opérations du quotidien : consulter vos comptes, réaliser vos virements, éditer vos RIB, gérer vos plafonds de carte...
- d'agrèger vos comptes détenus dans d'autres banques pour les visualiser dans une seule appli
- d'utiliser SécuriPass, pour sécuriser vos opérations en ligne : achat en ligne, ajout d'IBAN, identification par le conseiller, signature de contrats, réinitialisation de votre mot de passe
- d'accéder directement à votre messagerie et à la prise de rendez-vous
- de bloquer votre carte momentanément, en utilisant la fonctionnalité « verrouillage temporaire » lorsque vous pensez avoir égaré votre carte et réactivez-la dès que vous l'avez retrouvée !
- utiliser le service européen de paiement via N° de portable ou adresse e-mail : Wero.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS*


Mini-relevés	2,99 € FORFAIT / MOIS
Nombre de SMS inclus	2 / SEMAINE
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,35 € / ALERTE
Alerte souplesse du découvert	
Alerte temps réel de gestion	
Alerte achat à distance	0,80 € / ALERTE
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
Alerte Découvert (SMS solde débiteur et rejet d'opération)	
Alerte écoPAGE (mensuelle)	GRATUIT
Alerte essentielle	
mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	

Infos




L'ALERTE DÉCOUVERT permet de régulariser un compte débiteur le jour même et ainsi éviter des frais de commission d'intervention. Le Crédit Agricole des Savoie a mis en place une exonération de la commission d'intervention pour les paiements par carte inférieurs à 10 €.



 Aiguille Verte - 74

* 50 % de réduction pour les jeunes entre 18 et 24 ans inclus.



 Chamonix Mont Blanc - 74



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Type de carte / Nom de la carte	Existe en carte Socié-taire	Type paiement	Principaux services	Prix	Carte associée à un crédit renouvelable	Carte à autorisation systématique	Retrait en euro dans zone euro ou pays de l'EEE ¹ , au distributeur d'une autre banque ²
Carte Libre Service : Agence³, Caisse Régionale, Majeur Protégé, UDAF		Carte de retrait uniquement		GRATUIT			
L'autre carte		Paiement et retrait international à contrôle de solde	Débit immédiat	23 €		x	1 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait
Mastercard à autorisation		Paiement et retrait international à contrôle de solde	Débit immédiat	39 €		x	1 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait
Mastercard Eko		Paiement et retrait international à contrôle de solde	Débit immédiat	42 €		x	1 €/retrait au-delà de 25 retraits/an
Mastercard standard ou Visa Classic	x	Paiement et retrait international	Débit immédiat ou différé	47 €			1 €/retrait à partir du 3 ^{ème} retrait/mois
Gold Mastercard Visa premier	x	Paiement et retrait international	Débit immédiat ou différé	139 €			GRATUIT
World Elite Mastercard Visa Infinite	x	Paiement et retrait international	Débit différé	358 €			GRATUIT
Mastercard Cartwin⁴		Paiement et retrait international	Paiement comptant, à débit immédiat ou différé	47 €	x		1 €/retrait à partir du 3 ^{ème} retrait/mois
Gold Mastercard Cartwin⁴		Paiement et retrait international	Paiement comptant, à débit immédiat ou différé	139 €	x		GRATUIT

Cartes - Arrêt de commercialisation

Maestro		Paiement et retrait international	Débit immédiat	40 €		x	1 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait
----------------	--	-----------------------------------	----------------	------	--	---	--

¹ En euro ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009). EEE : Espace Economique Européen.

² Toute banque hors Crédit Agricole des Savoie.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

⁴ La "Cartwin" est une CARTE DE CREDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CREDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espece Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Autres paiements par carte²

- Frais fixes **0,40 € / OPÉRATION**
- Frais variables **2,65 %**
- Frais de conversion monétaire³

NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espece Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

- du Crédit Agricole
 - d'une autre banque
- GRATUIT cf tableau pages 9, 12 et pour les jeunes page 17

Autres retraits d'espèces par carte dans un distributeur automatique de billets²

En euro (hors zone EEE) et en devises (dans et hors zone EEE)

- Frais fixes **3,70 € / RETRAIT**
- Frais variables **2,80 %**
- Frais de conversion monétaire³

Retrait d'espèces au guichet d'une banque

En euro (dans l'EEE)

- Frais fixes **7,05 € / RETRAIT**
- Frais variables **1,70 %**
- Frais de conversion monétaire³

En devises (dans et hors zone EEE)

- Frais fixes **7,05 € / RETRAIT**
- Frais variables **2,80 %**
- Frais de conversion monétaire³

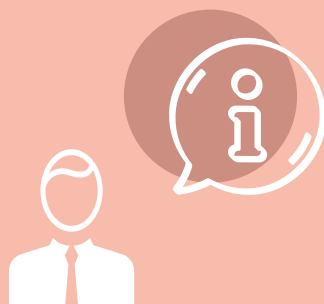
¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/informations/tarifs.html.

Infos



CARTES / COTISATIONS

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère des 2, dès la 1^{re} année de cotisation. Cartes non éligibles : Mozaic à contrôle de solde, l'autre carte, Mozaic Retrait, Eko.



BONUS COTISATION

0,01€ à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 12), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 12) et les cartes WOW Sociétaires ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.



ET SI VOUS PASSIEZ AU DÉBIT DIFFÉRÉ ?

- pour mieux anticiper vos dépenses
- pour les locations de voiture à l'étranger
- pour mieux gérer vos avances de frais professionnels et de santé.

Avec l'application Ma Banque vous pouvez suivre en direct votre encours carte.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé à l'étranger avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client	10 €
Envoi de la carte en pli simple	
- En France	2 €
- À l'étranger	2,15 €
Commande de carte en urgence	17 €
Commande de carte de dépannage	17 €
Réédition du code confidentiel	
- envoi par courrier	10 €
- envoi par SMS	5 €
Réédition du sécuricode à partir du 2 ^{ème} envoi	1 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte	6 €
Gratuit pour les mineurs et avec l'application Ma Banque, Paiement Mobile ou sur le site internet credit-agricole.fr	
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	14 €

Virements

Virement SEPA* ▲

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL, IMMÉDIAT, DIFFÉRÉ OU INSTANTANÉ	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale		GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale	GRATUIT	6 €
VIREMENT SEPA PERMANENT ▲	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent ❖		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale		GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale	GRATUIT	6 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole		GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque		GRATUIT
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	6 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le site internet www.credit-agricole.fr ou WERO ou Application Ma Banque

Frais par virement occasionnel, immédiat, instantané **GRATUIT**

Réception d'un virement SEPA

Réception d'un virement SEPA **GRATUIT**

Réception d'un virement instantané SEPA **GRATUIT**

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 35) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Croatie.
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
 - Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
 - Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
 - Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
 - Royaume-Uni.

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	13 €
--	------

Virement non SEPA

Opération libellée en devise ou en euro hors SEPA

Pour le détail, se reporter au thème «Opérations à l'étranger» p.21.

Prélèvements / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ▲	GRATUIT
Création d'une liste blanche prélèvements*	
• Mise en place	6 €
• Par ligne	0,80 €
• Modification/Création d'une ligne	0,80 €

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	Jour J
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client 1 ou 2 chèquiers	10 €
• en pli simple à la demande du client	2 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur**	18 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	6 €
Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale CA***	17 €
Annulation présentation d'un chèque	63 €
Destruction chéquier non délivré au client en agence	6 €

* Liste recensant les créanciers autorisés à débiter le compte.

** Gratuité des frais d'opposition pour les clients équipés du Module Compte Sécurisé d'un Compte à Composer ou d'un Compte Service, ou d'une offre groupée Prestige, Premium ou Essentiel.

*** Pour les clients équipés d'un Compte à Composer module budget protégé ainsi que pour les droits au compte : franchise de 2 mises à disposition de chèque de banque (Cf. page 14).



Lac du Bourget - 73



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément



Cotisation à une offre groupée de services

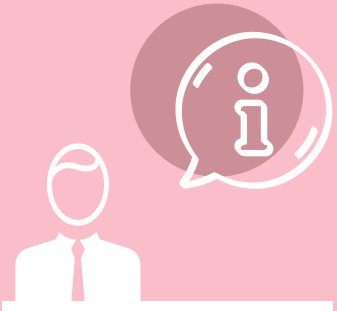
Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvertes par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

	Prestige 32 €/mois	Premium 16 €/mois	Essentiel 10 €/mois	EKO 2 €/mois
Moyens et opérations de paiement				
	Carte internationale à débit différé Mastercard World Elite ou Visa Infinite	Carte internationale à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte internationale à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic	Carte à autorisation systématique Mastercard classique
Carte sociétaire	Au choix	Au choix	Au choix	Non
Envoi de la carte ou du chéquier en pli simple (sur demande)	Inclus	Inclus	Inclus	Payant
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Inclus	Inclus	Inclus	Payant
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Virement SEPA instantané	Illimité	Illimité	Illimité	Payant
Virement émis ou reçu non SEPA* ❖	Illimité	Inclus 10/an	Payant	Payant
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, paiement de TIP SEPA, émission et réception de virement SEPA	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait en euros dans les distributeurs Crédit Agricole	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Retrait d'espèces en euro ou en devise dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	Illimité	Illimité	25 / an

* Les Frais OUR ne sont pas inclus dans l'offre. Frais OUR : Frais de Banques étrangères. Tous les frais sont à la charge de l'émetteur.

	Prestige 32 €/mois	Premium 16 €/mois	Essentiel 10 €/mois	EKO 2 €/mois
Moyens et opérations de paiement				
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	Illimité	Illimité	10 / an
Paiement par carte en euros dans un pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Paiement par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité	Payant
Nombre de chèques de banque inclus	Illimité	3 / an	1 / an	Payant
Gestion du compte				
Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Autorisation de découvert	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Non disponible
Nombre de commissions d'intervention exonérées*	Illimité	3 / an	1 / an	0 / an

	Prestige 32 €/mois	Premium 16 €/mois	Essentiel 10 €/mois	EKO 2 €/mois
Assurance de la Banque au Quotidien				
Assurance perte ou vol de moyens de paiement	Inclus SécuriCompte Premium	Inclus SécuriCompte Premium	Inclus SécuriCompte Plus	Payant
SécuriWEB Premium (assurance protection des achats en cas d'incidents de livraison)	Inclus	Inclus	Payant	Payant
SécuriPANNE, SécuriShopping (indemnisation en cas de panne, vol, détérioration des achats)	Inclus	Inclus	Non disponible	Non disponible
Services extra-bancaires				
Magazine Merci pour l'info et accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourl'info.fr	Inclus	Inclus	Inclus	Payant
Nombre de demandes au service des Experts de Merci pour l'info	Illimité	Illimité	2 / an	Payant
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	Inclus	Payant	Payant	Payant
Conciergerie (incluse dans votre carte)	Inclus	Non disponible	Non disponible	Non disponible



LES OFFRES PREMIUM ET ESSENTIEL ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés de 18 à 30 ans Cf page 17

GRATUITÉ DES PAIEMENTS PAR CARTE à l'étranger pour les offres Prestige / Premium et Essentiel.

L'OFFRE EKO N'INCLUT PAS D'AUTORISATION DE DÉCOUVERT : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les frais suivants sont appliqués : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

Offre à 1 € / MOIS

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne (Accès Préférences)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible 1 fois/semaine

Gratuité de l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque



EN CAS DE PERTE D'EMPLOI, MALADIE, DÉCÈS, SÉPARATION, ...

Le point Passerelle est là pour vous accompagner et mettre en place des solutions personnalisées.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

(physiques, psychologiques ou économiques) : le Crédit Agricole des Savoie vous écoute, vous conseille, vous protège avec des dispositifs adaptés.



Centre de relation clients en indiquant "Nouvelle vie" au 04 50 10 73 74 ((Coût d'un appel local). Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi jusqu'à 16h.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte-Service

Compte-Service Equilibre	6,25 € / MOIS	75 € / AN
Compte-Service Découvert	8,65 € / MOIS	103,80 € / AN
Compte-Service Epargne*	8,50 € / MOIS	102 € / AN
Compte-Service Optimum*	11,65 € / MOIS	139,80 € / AN
Compte-Service Mozaïc*	3,95 € / MOIS 8 € / MOIS	47,40 € / AN 96 € / AN

* Franchise annuelle de 16 € pour les intérêts débiteurs.

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne (Accès Préférences)

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements, en pli simple)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements, en pli simple)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 33)

2,30 € / MOIS*

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (page 33).

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	2,53 € / MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	3,46 € / MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	De 1001 à 2000 €	4,50 € / MOIS
	2001 € et +	5,76 € / MOIS

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie et selon le module détenu.

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Déouvert	Prix
<ul style="list-style-type: none"> Assurance SécuriCOMPTE Découvert Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) Ristourne des intérêts débiteurs¹ 	De 1 à 300 €	1,65 € / MOIS
	De 301 € à 800 €	2,93 € / MOIS
	De 801 à 1200 €	4,19 € / MOIS
	De 1201 à 2000 €	5,34 € / MOIS
	2001 € et +	6,03 € / MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :
Assurance SécuriCOMPTE Plus²
SécuriCOMPTE Premium²

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte en urgence

Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

**3,60 € / MOIS
PREMIUM
5,55 € / MOIS**

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne³

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

Relevé global épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Invest Store Initial

**2,75 € / MOIS
PREMIUM
3,95 € / MOIS**

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB
SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (1/semaine)
- alerte temps réel de gestion

**3,85 € / MOIS
PREMIUM
5 € / MOIS**

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages tarifaires supplémentaires


Pour les 18-24 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie et selon le module détenu.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 30. La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.



 Chambéry - 73



Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.



Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées page 9 (hors carte EKO).

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans ❖

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : **GRATUIT** jusqu'au 18^{ème} anniversaire
Mastercard Mozaïc Black*

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

• Carte Mastercard Mozaïc Black à débit immédiat* **1,80 € / MOIS**
SOIT 21,60 € / AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

- Carte Mozaïc à contrôle de solde **1,80 € / MOIS**
SOIT 21,60 € / AN
- WOW Sociétaire (hors offre groupée) à débit immédiat ou différé **6,70 € / MOIS**
SOIT 80,40 € / AN
- WOW Sociétaire Premium (hors offre groupée) uniquement à débit différé **11,40 € / MOIS**
SOIT 136,80 € / AN
- Globe Trotter (hors offre groupée) uniquement à débit immédiat **3,70 € / MOIS**
SOIT 44,40 € / AN
- Carte Mozaïc de retrait ❖ **1,16 € / MOIS**
SOIT 14 € / AN

Paiement et retrait par carte

Dans le cadre des offres groupées **CF. PAGE 17**

Cartes Mozaïc **1€ / RETRAIT**
À COMPTER DU 8^{ème} RETRAIT

* Gratuité des frais à l'étranger jusqu'à 25 ans.

Offres groupées de services

	Offres commercialisées		Arrêt de commercialisation		
	Essentiel Jeunes 18-25 ans 3 €/mois Essentiel Jeunes 26-30 ans 6 €/mois	Premium Jeunes 18-25 ans 5 €/mois *Premium Jeunes 26-30 ans 9 €/mois	Globe Trotter 2 €/mois	WOW Premium 8 €/mois	WOW Standard 4 €/mois
	Carte internationale à débit immédiat ou différé Mastercard standard ou Visa classic	Carte internationale à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte internationale à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic	Carte internationale à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte internationale à débit différé Mastercard standard
Carte sociétaire	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Envoi de la carte ou du chéquier en pli simple (sur demande)	Inclus	Inclus	Payant	Inclus	Inclus
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Inclus	Inclus	Payant	Payant	Inclus
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Virement SEPA instantané	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Virement émis ou reçu non SEPA hors frais OUR*	Payant	10/an	Illimité	Illimité	Illimité
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, paiement de TIP SEPA, émission et réception de virements SEPA	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait en euros dans les distributeurs Crédit Agricole	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Retrait d'espèces en euro ou en devise dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Paiement par carte en euros dans un pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité

* Frais OUR (frais de Banques étrangères). Tous les frais sont à la charge de l'émetteur : l'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.

Offres commercialisées

Arrêt de commercialisation

	Essentiel Jeunes 18-25 ans 3 €/mois Essentiel Jeunes 26-30 ans 6 €/mois	Premium Jeunes 18-25 ans 5 €/mois Premium Jeunes 26-30 ans 9 €/mois	Globe Trotter 2 €/mois	WOW Premium 8 €/mois	WOW Standard 4 €/mois
	Paiement par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Nombre de chèques de banque inclus	1/an	3/an	Payant	Payant	Payant
Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Autorisation de découvert	Sur demande	Sur demande	Sur demande	500 € maximum	500 € maximum
Commissions d'intervention*	1/an	3/an	0/an	0/an	0/an
Assurance perte ou vol de moyens de paiement	Inclus SécuriCompte Plus	Inclus SécuriCompte Premium	Payant	Inclus SécuriCompte	Inclus SécuriCompte
SécuriWEB Premium (assurance protection des achats en cas d'incidents de livraison)	Payant	Inclus	Payant	Inclus	Inclus
SécuriPANNE, SécuriShopping (indemnisation en cas de panne, vol, détérioration des achats)	Non disponible	Inclus	Non disponible	Inclus	Inclus
Magazine Merci pour l'info et accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourl'info.fr	Inclus	Inclus	Payant	Payant	Payant
Nombre de demandes au service des Experts de Merci pour l'info	2/an	Inclus	Payant	Payant	Payant
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	Payant	Payant	Payant	Payant	Payant
Conciergerie (incluse dans votre carte)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

GRATUIT

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention

- Jusqu'à 24 ans révolus, réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents. **RÉDUCTION DE 50 %**
- Pour les mineurs **GRATUIT**

Crédits et découverts

Autorisation de découvert

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans)

Good Loc

[NOUS CONSULTER](#)

Avance Jeune

[NOUS CONSULTER](#)

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » page 26.

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
[NOUS CONSULTER](#)

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
[NOUS CONSULTER](#)

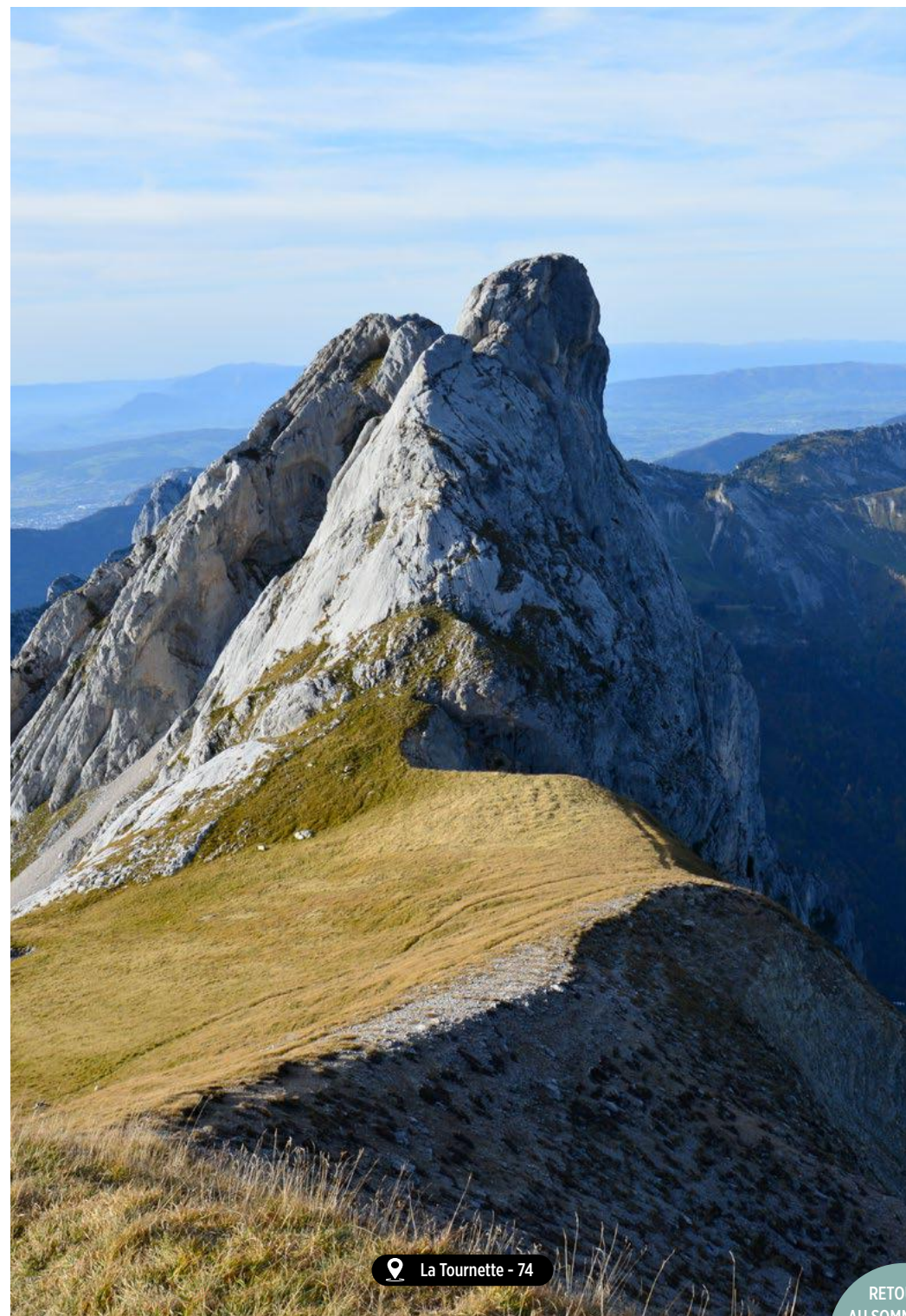
Droits de garde

[VOIR NOTRE OFFRE PAGE 28](#)

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans

[NOUS CONSULTER](#)



[La Tournette - 74](#)



Offres pour les frontaliers

Ces offres et conditions tarifaires sont réservées aux frontaliers (résidant en France et travaillant en Suisse).

Banque au Quotidien

Offre elvet'	À PARTIR DE 5 € / MOIS*
Cette offre propose, parmi d'autres services et si vous en faites la demande, une solution pour percevoir votre salaire suisse, à l'issue de la mise en relation avec notre établissement partenaire agréé en Suisse.	
Offre Premium Frontalier	À PARTIR DE 5 € / MOIS*
Socle commun de l'offre Premium	

Rapatriement automatique des avoirs

Détenus sur un compte en Suisse vers un compte en CHF au Crédit Agricole des Savoie	37,80 € / AN
• Commission d'abonnement pour mise en place de l'autorisation de prélèvement (PTCH)	
• Commission de rapatriement sur Prélèvement occasionnel (POCH)	7,40 € / OPÉRATION
• Commission de rapatriement sur Prélèvement permanent (PPCH)	GRATUIT
Les commissions d'abonnement et de rapatriement ci-dessus sont exonérées sous certaines conditions.	
Commission de change prélèvement	GRATUIT
Prélèvement revenu impayé	46,30 €
Contesté Prélèvement sur Suisse (Commission d'intervention virement périodique)	60,50 €



AU CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE

L'équipe spécialisée de l'agence des frontaliers est à votre disposition pour vous offrir un accompagnement personnalisé, au 04 50 19 49 10 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h. De plus, notre réseau comprend 40 agences expertes, réparties en Savoie et Haute-Savoie pour répondre aux besoins spécifiques des travailleurs frontaliers.

Rendez-vous sur ca-frontaliers.com le site qui accompagne tous les projets de vie des frontaliers ! Retrouvez un concentré d'infos pratiques, de bonnes idées et d'actualités sur la vie des deux côtés de la frontière.



Avec l'appli Mon Change, changez facilement vos devises étrangères à un cours compétitif !

* Offres Elvet et Premium Frontaliers : 18-24 ans : 5 €/mois ; 25-30 ans : 9 €/ mois ; +30 ans : 16 €/mois.

Vente à Terme frontalier*

1 à 2 termes par contrat	22,50 € /TERME
3 à 12 termes par contrat	9 € / TERME

Flexigain

Couverture de change adossée à la réalisation d'un prêt en CHF	GRATUIT
--	---------

Frais pour les virements reçus de l'international

Réception d'un virement non sepa	GRATUIT
Commission de rapatriement	GRATUIT

Rapatriement de piliers

Rapatriement pour remboursement de prêt ou apport	95 € / PILIER
Rapatriement pour travaux	330 € / PILIER

Attestations (non-résidents et frontaliers)

Relevé global des avoirs annuel	19,10 €
Synthèse annuelle	69 €

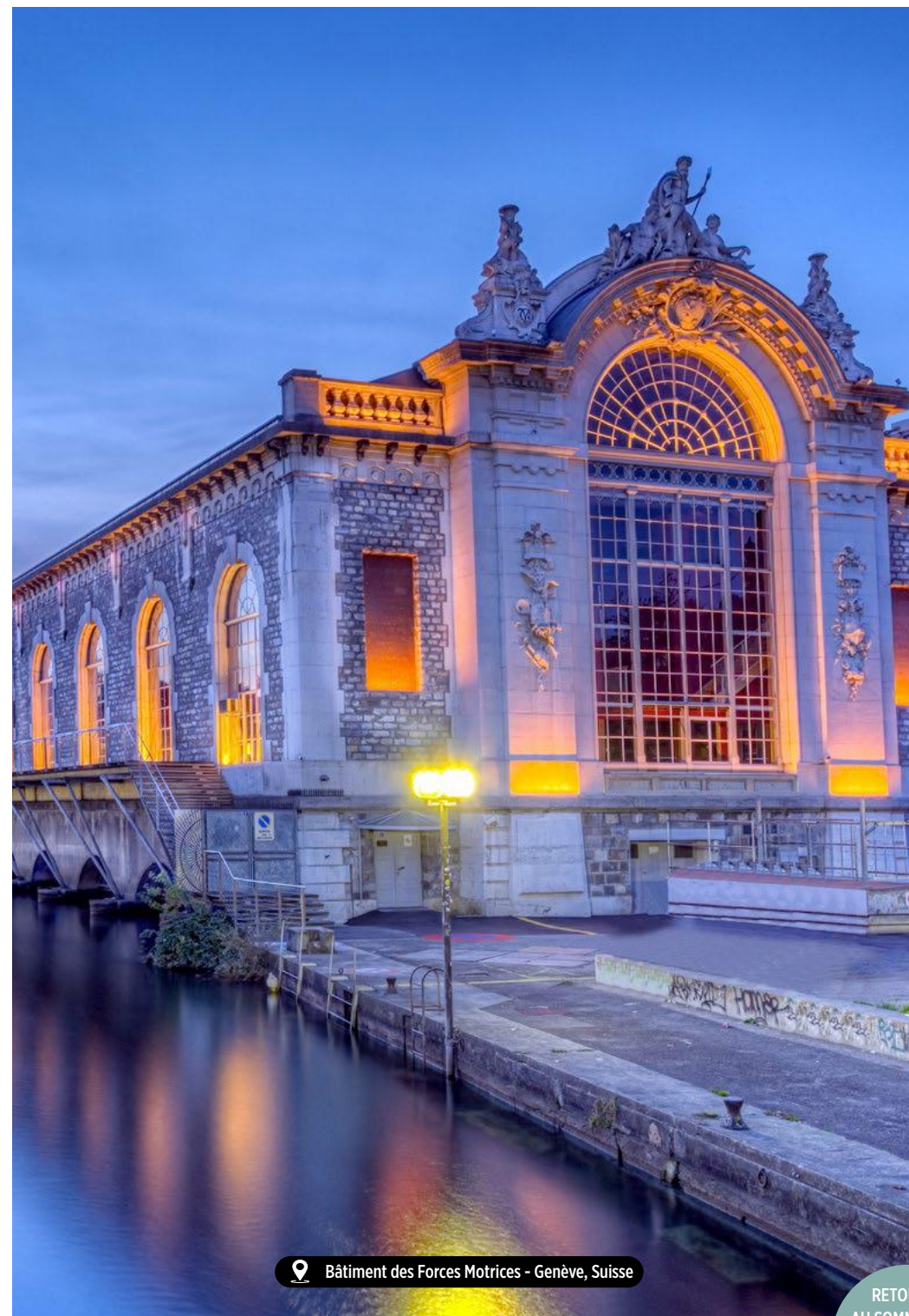
Assurances


Que vous ayez choisi la CMU ou la LAMAL, nous pouvons vous proposer notre contrat complémentaire Santé	NOUS CONSULTER
--	----------------

Conseil

Bilan Frontalier	NOUS CONSULTER
------------------	----------------

* Facturation prélevée, en une seule fois, le même jour que le premier terme.



 Bâtiment des Forces Motrices - Genève, Suisse



Passy - 74



Opérations à l'étranger

Gestion d'un compte en devise

Frais d'ouverture de compte en devise	GRATUIT
Commission de tenue de compte (USD, JPY, GBP, CHF et CAD)	GRATUIT

Le change (billets de banque en devise)

Achat ou vente de billets de banque	GRATUIT
Versement de billets sur un compte en devise	34,80 € + DÉCOTE SI DEVISE AUTRE QUE CHF NOUS CONSULTER

Flexigain

Couverture de change adossée à la réalisation d'un prêt en devise	GRATUIT
---	---------

Principaux frais liés aux opérations internationales

Commission de change	GRATUIT
----------------------	---------

Virements émis à l'international (SWIFT*)

Emission d'un virement non sepa (Commission de transfert)	0,2 % MINI 2 € ; MAXI 40 €
Frais de banque étrangère à charge de l'émetteur (Frais OUR**) ❖	20 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	GRATUIT

Commissions de mise aux normes

Erreur de saisie, modification sur virements envoyés	13,30 €
Edition d'un bilan SWIFT (avis d'opération)	10,30 €

Virements reçus de l'international (SWIFT*)

Réception d'un virement non sepa (Commission de rapatriement)	13 €
---	------

* Les virements internationaux concernent soit les opérations réalisées en euro hors zone SEPA, soit les opérations réalisées en devise.

** En fonction du choix du client, les types de frais suivants sont appliqués :

- Frais Share (les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen : Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds. Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.
- Frais OUR (frais de banques étrangères. Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : l'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.
- Frais Ben (tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.



BON À SAVOIR

Lorsqu'un virement est initié vers un bénéficiaire situé hors zone UE, l'ordre est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire, notamment lorsque des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire est différente de la devise du virement.

Aucun frais supplémentaire n'est appliqué et, si vous (ou votre bénéficiaire) le demandez, nous procédons à l'annulation de cette conversion sans frais. Avant l'exécution de l'ordre, vous pouvez demander auprès de votre conseiller que nous ne réalisions aucune conversion en indiquant dans le virement "Do not convert".

Les chèques

Encaissement immédiat d'un chèque en devise ou en euros - Sauf Bonne Fin (SBF)	36 €
Encaissement d'un chèque en devise ou en euros - Crédit après encaissement (CAE) à réception des fonds de la banque étrangère	0,10 % 59 € MINI + FRAIS D'ACHEMINEMENT
Frais d'acheminement (envoi DHL)	40 €

Incidents sur chèques

Frais d'impayé chèque export - Sauf Bonne Fin (SBF) + Frais de banques étrangères*	62 €
Frais d'impayé chèque export - Crédit après encaissement (CAE)*	42 €

Placement en devise

Dépôt à terme

Remboursement anticipé	21,60 €
Pénalité de remboursement anticipé	SELON CONTRAT

Autres opérations

Les retraits d'espèce au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir page 10.

* Le risque d'impayé est lié au traitement des chèques par les banques étrangères.
Le montant des frais appliqué par les banques étrangères est variable.



📍 Château de Menthon-Saint-Bernard - 74



Les Arcs - 73



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention	
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...	
• Plafond par opération*	8 €
• Plafond mensuel	80 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	
• Plafond par opération*	4 €
• Plafond mensuel	20 €

*Exonération pour les paiements par carte < 10 €. Et plafond à 2 commissions d'intervention par jour.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	
• Frais de mise en place	23 €
• Frais de gestion	38 € / AN

Frais par saisie attribution ou conservatoire	
• sur compte créditeur	100 €
• sur compte débiteur	26,50 €

Frais par paiement direct de pension alimentaire	100 €
---	-------

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE :
• sur compte créditeur	100 €
• sur compte débiteur	26,50 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,80 €
--	---------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision*	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	22 € / CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 €	42 € / CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16 €
--	------

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
--	---------

En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	36 € / CHÈQUE
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	32 €

Frais de lettre LCC J+1 mois (Compte débiteur ou dépassement de découvert + 30 jours)	13,80 €
--	---------

Lettre de mise en demeure	GRATUIT
----------------------------------	---------

* Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision*

- Si paiement < 20 €
- Si paiement ≥ 20 €

MONTANT DU PAIEMENT
20 €

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision*

- Si paiement < 20 €
- Si paiement ≥ 20 €

MONTANT DU PAIEMENT
20 €

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

GRATUIT

(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

GRATUIT

Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision

20 € MAXIMUM

(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

GRATUIT

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

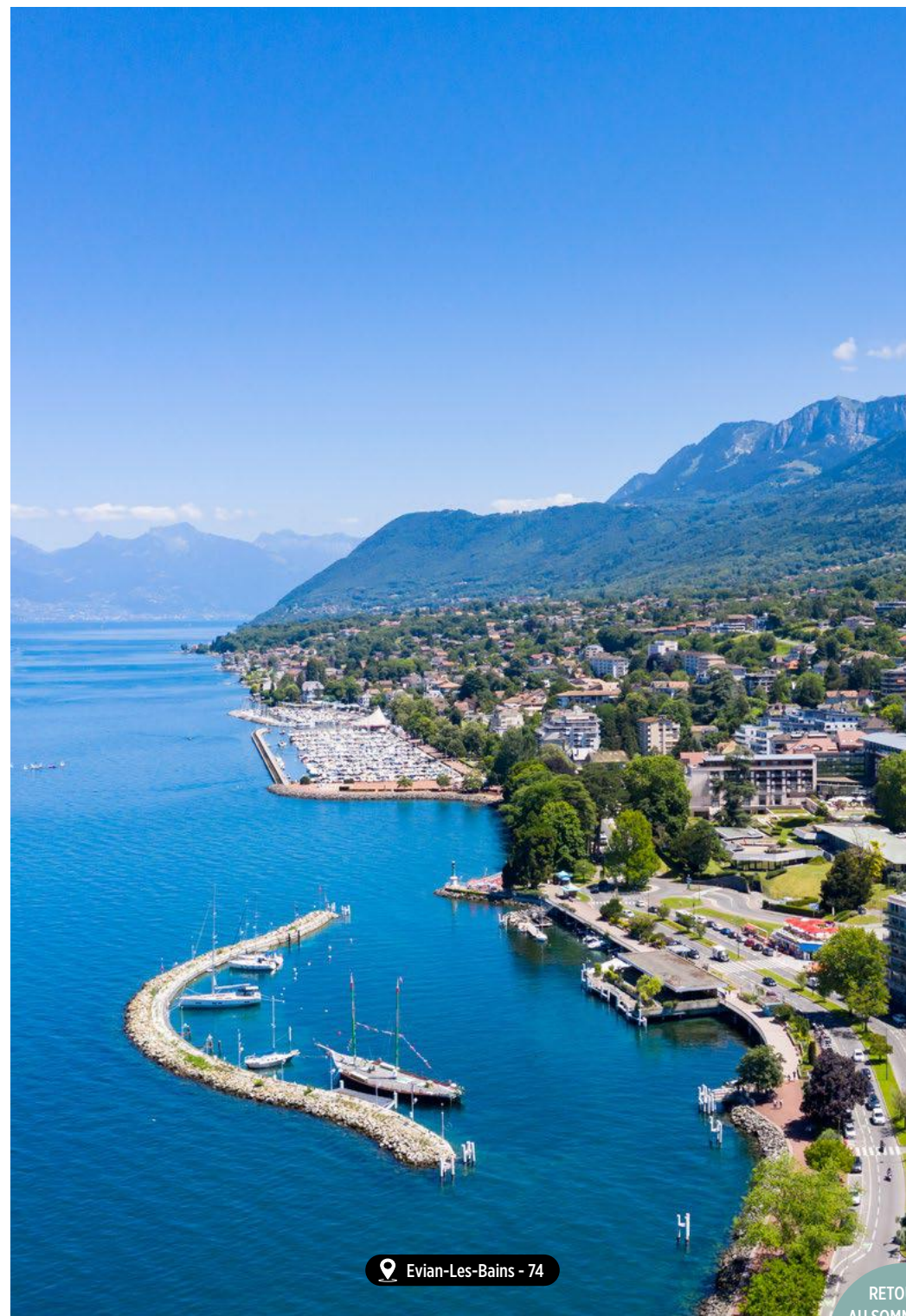
- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 € / MOIS



REJET DE PRÉLÈVEMENT

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.




Evian-les-Bains - 74

RETOUR
AU SOMMAIRE

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



 Aix-les-Bains - 73



Découverts et crédits*

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE***	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ / 80 € MINI ; 200 € MAXI
Frais de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE***	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT
Commission d'engagement	1,20 % DU MONTANT

* Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier

** Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

*** Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 30.

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit renouvelable : Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

NOUS CONSULTER

Peuvent être associées au Crédit renouvelable Supplétis

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis (offre plus commercialisée) pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur¹ : de 0,22 % à 0,40 % par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû. Pas d'option, pas de % différent selon l'âge.

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation auto, travaux, personnel

Eco-PTZ

Prêt Transition Mobilité & Transition Logement

Prêt rachat de crédit

Prêt en CHF

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

Frais de dossier

GRATUIT

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT



TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :



Le site J'écorénove mon logement vous accompagne dans votre projet, du diagnostic des travaux à réaliser jusqu'au choix des artisans, en passant par la recherche d'aides publiques : <https://j-ecorenove.credit-agricole.fr/>

Crédits immobiliers

Prêt réglementé : Prêt à Taux Zéro, Eco-PTZ, Prêt à l'Accession Sociale, Prêt Conventionné, Prêt Epargne Logement

Facilimmo

Prêt In Fine

Prêt en CHF

Crédit relais

NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur*

NOUS CONSULTER

Frais de dossier

Crédits immobiliers**

1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ / 850 € MINI - 2 250 € MAXI

Particularités :

- Sur le prêt PAS (Prêt à l'Accession Sociale)
- Pour les primo-accédants

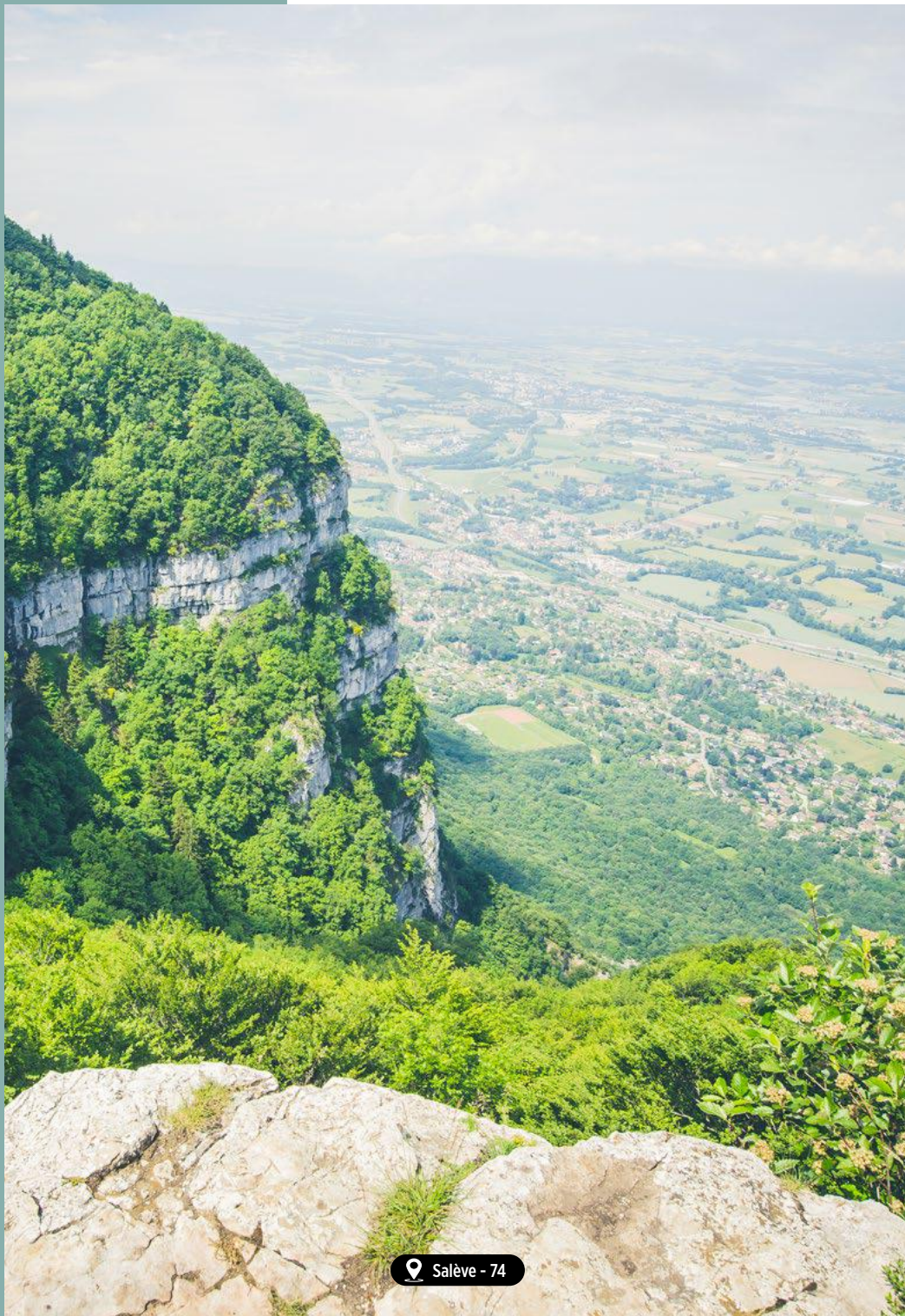
500 €
500 €

Autres opérations liées aux crédits

	Internet	Agence
Gestion courante		
• Modification du compte à débiter, de la date d'échéance selon éligibilité	GRATUIT	35 €
• Edition à la demande : certificat de prêt, attestation d'intérêts...	GRATUIT	35 €
• Décompte de remboursement de crédit immobilier	GRATUIT	GRATUIT
• Réédition du tableau d'amortissement ❖	GRATUIT	GRATUIT
Modification des conditions de prêt		
• Simple (changement de destination...)		90 €
• Complexe sans avenant (donation, apport à la communauté, report d'échéance, mainlevée totale ou partielle de garantie...)		195 €
• Complexe avec avenant (de durée, du mode d'amortissement, de garantie...)		430 €
• Désolidarisation, réaménagement, modification du type de taux, d'objet...		1% DU CAPITAL RESTANT DÛ / 850 € MINI ; 2 250 € MAXI
	Contrat interne	Contrat externe
Nantissement d'un produit financier		
Contrat interne : Prédica, Epargne détenue au Crédit Agricole des Savoie (DAT, PEA, CTO)		
Contrat externe : autre contrat		
• Prise de garantie à l'octroi	200 €	330 €
• Arbitrage...	GRATUIT	90 €
Cautionnement Bancaire		1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ / 125 € MINI ; 2 250 € MAXI
Frais de désistement suite à édition du contrat		115 €

* Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p. 30.

** Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Eco-PTZ.



Salève - 74



Épargne et placements financiers

Infos

Épargne bancaire

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen / long terme

Les dépôts à terme, Plan Epargne Logement et Carré

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Frais sur titres non cotés	1,2 %
Frais à l'enregistrement ou cession des titres	535 € MAXI
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	30 €
Duplicata sur opérations valeurs mobilières	60 €
Traitement de titres non dématérialisés au porteur	256 €
Frais d'honoraires INDOSUEZ	NOUS CONSULTER
Frais d'honoraires AMUNDI	NOUS CONSULTER



MODE DE RÉMUNÉRATION D'UN LIVRET

Les intérêts sont calculés par quinzaine civile. Les liquidités déposées portent intérêt à compter du premier jour de la quinzaine civile qui suit la date de dépôt. Les liquidités sont rémunérées jusqu'au dernier jour de la quinzaine civile précédant le retrait.

Droits de garde

NOUVEAU

A compter de cette année, les droits de garde sont calculés, par compte, sur la valeur du portefeuille arrêtée au 30/09 de l'année en cours et prélevés annuellement en novembre.

A noter : la facturation de février 2026 concerne les droits de garde de 2025 (sur les positions du 31/12/2025). Deux facturations seront prises exceptionnellement sur l'année 2026 dont l'une se rapportant à l'exercice 2025, comme expliqué précédemment.

COMPTE TITRES /
PEA / PEA PME / PER
INDIVIDUEL COMPTE
TITRES (GESTION LIBRE)

Pour :

- Les détenteurs de l'offre Invest Store Intégral¹
- Les lignes de parts sociales
- Les comptes titres composés uniquement de parts sociales
- Les mandats Vendôme
- Les mandats PEA Sélection sur la poche mandat

GRATUIT

Commission proportionnelle
Si abonné Invest Store Initial

0,35 %

Titres Non cotés : Frais fixes par ligne

25 €

Montant minimum par compte
(Compte-titres / PER Titres Gestion Libre)

30 €

Montant maximum par compte (Compte-titres / PEA / PEA
PME / PER Titres Gestion libre) sur le cumul des frais

500 €

Services

Abonnement au service Invest Store initial

GRATUIT

Abonnement au service Invest Store intégral :

- si moins de 12 ordres
- à partir de 12 ordres

96 € / AN
GRATUIT

Mandats de Gestion pour compte titres et
Assurance Vie

NOUS CONSULTER

Gestion conseillée

- Option OPC
 - 1 convention
 - 2 conventions
 - A partir de 3 conventions

67 € / TRIMESTRE
97 € / TRIMESTRE
+ 20 € PAR CONVENTION / TRIMESTRE

- Option Titres Vifs

- 1 convention
- 2 conventions
- A partir de 3 conventions

160 € / TRIMESTRE
190 € / TRIMESTRE
+ 20 € PAR CONVENTION / TRIMESTRE

Mise en place du service Plan d'Épargne
Boursière (PEB)

GRATUIT

Pôle Bourse

10 € / MOIS

Infos



LES DROITS DE GARDE correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte-titres (gestion comptable et fiscale des flux, délivrance des relevés, information et traitement des opérations sur titres, ...).

LE SERVICE INVEST STORE vous permet de consulter vos placements boursiers à tout moment et d'obtenir des informations détaillées de chaque valeur (performance, évolution). Avec Invest Store Intégral, vous accédez à une offre plus étendue de services, de conseils et de frais de courtage réduits. Les PER Compte Titres ne sont pas éligibles à Invest Store Intégral.

LE MANDAT DE GESTION vous permet de déléguer la gestion de vos compte titres et contrats d'Assurance-Vie, aux experts de société de Gestion, Indosuez et Amundi, en adéquation avec vos objectifs et votre niveau de risque que vous êtes prêt à accepter.

LA GESTION CONSEILLÉE vous permet d'obtenir des conseils personnalisés sur la gestion de vos valeurs mobilières.

LE PÔLE BOURSE vous permet de disposer d'un service de conseil et d'accompagnement sur une sélection prédéterminée de Titres Vifs.

LE PLAN D'ÉPARGNE BOURSIÈRE vous permet de vous constituer une épargne boursière ou de renforcer vos investissements sur votre portefeuille, grâce à des versements réguliers et automatiques.

Ordres de bourse en France

Frais de courtage Actions, ETF (Exchange-Traded Funds), obligations, bons, droits hors frais de marché en sus et variables suivant le lieu d'exécution de l'ordre et hors TTF (Taxe sur Transactions Financières). Les PER Compte-titres ne sont pas éligibles à InvestStore INTEGRAL.

PAR INTERNET

COMPTE TITRES
PER INDIVIDUEL COMPTE TITRES
(GESTION LIBRE)

PEA / PEA PME

Si abonné INVEST STORE INITIAL :

0,60 % DU MONTANT DE L'ORDRE /
8 € MINIMUM

0,50 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

Si abonné INVEST STORE INTEGRAL :

• ORDRES DE 0 € À 1 000 € : 0,99 €
PAR ORDRE

• ORDRES < 500 € : 0,48 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

• ORDRES ENTRE 500 € ET 1 000 € : 0,18 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

• ORDRES > 1 000 € : 0,12 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

• ORDRES > 1 000 € : 0,12 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

0 825 000 149

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

INVEST STORE INTÉGRAL

09 70 80 89 76

Service 0,15 € / appel
+ prix appel

COMPTE TITRES
PER INDIVIDUEL COMPTE TITRES
(GESTION LIBRE)

PEA / PEA PME

Si abonné INVEST STORE INITIAL :

1,33 % DU MONTANT DE L'ORDRE /
15 € MINIMUM
+ FRAIS FIXE À LA LIGNE : 5,04 €

1,20 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

Si abonné INVEST STORE INTEGRAL :

• ORDRES DE 0 € À 1 000 € : 0,99 €
PAR ORDRE

• ORDRES < 500 € : 0,48 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

• ORDRES ENTRE 500 € ET 1 000 € : 0,18 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

• ORDRES > 1 000 € : 0,12 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

• ORDRES > 1 000 € : 0,12 %
DU MONTANT DE L'ORDRE

+ FRAIS FIXES SUPPLÉMENTAIRES DE 12,45 €

¹ Hors Titres Non Cotés.

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Frais de courtage hors frais d'intermédiaire, frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre.

PAR INTERNET		
COMpte TITRES PER INDIVIDUEL COMpte TITRES (GESTION LIBRE)		PEA/PEA PME
Si abonné INVEST STORE INTIAL :	<ul style="list-style-type: none"> 0,61% DU MONTANT DE L'ORDRE MINIMUM 18,50 € 	0,50% DU MONTANT DE L'ORDRE
Si abonné INVEST STORE INTEGRAL :	<ul style="list-style-type: none"> 0,55% DU MONTANT DE L'ORDRE MINIMUM 17,05 € 	
PAR TÉLÉPHONE		
COMpte TITRES PER INDIVIDUEL COMpte TITRES (GESTION LIBRE)		PEA/PEA PME
Si abonné INVEST STORE INTIAL :	<ul style="list-style-type: none"> 1,20% DU MONTANT DE L'ORDRE MINIMUM 30 € 	1,20% DU MONTANT DE L'ORDRE
Si abonné INVEST STORE INTEGRAL :	<ul style="list-style-type: none"> 1,20% DU MONTANT DE L'ORDRE MINIMUM 30 € 	

Commission sur Organismes de Placements Collectifs (OPC)

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Souscription OPC Groupe Crédit Agricole (hors droits d'entrée)	GRATUIT
Rachat OPC Groupe Crédit Agricole (hors droits de sortie)	GRATUIT
Souscription OPC Hors Groupe Crédit Agricole (hors droits d'entrée)	1%
Rachat OPC Hors Groupe Crédit Agricole (hors droits de sortie)	0,30%

Warrants

Conditions : Titulaire d'un Compte Titres Ordinaire et d'Invest Store Intégral

Par internet ou téléphone **3,62 € / ORDRE**

Service de Règlement Différé (SRD)

Conditions : Titulaire d'un Compte Titres Ordinaire et d'Invest Store Intégral

Montant minimum	6,22 €
Frais proportionnels	0,0245% / JOUR

Les opérations sur or

Commission à la transaction	3,05% / 43 € MINI
Bulletin d'essai à renouveler	96 € MINI / 192 € MAXI

Les opérations sur or (suite)

Refonte avec recherche de titres	192 €
Conservation de l'or sur votre compte titres	1% / AN 30 € MINI / 500 € MAXI
Sac scellé (100 pièces par sac maxi)	9 €
Autres opérations	NOUS CONSULTER

Transfert de compte épargne

Vers une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	GRATUIT
Vers une autre banque	148 € PAR PRODUIT TRANSFÉRÉ
<ul style="list-style-type: none"> Livrets et assimilés Livret d'Épargne Populaire Compte Épargne Logement Plan Épargne Logement Pep's Orchestral 	
Compte titres ordinaire	148 € + 15 € PAR LIGNE TRANSFÉRÉE
PEA / PEA - PME	15 € / LIGNE DE TITRES COTÉS TRANSFÉRÉE 50 € / LIGNE DE TITRES NON COTÉS TRANSFÉRÉE 150 € MAXI
PER	1% DU MONTANT TRANSFÉRÉ PENDANT LES 5 PREMIÈRES ANNÉES, GRATUIT ENSUITE
Transfert de titres étrangers	REFACTORATION DES FRAIS D'INTERMÉDIAIRES EN SUS

Autres services liés à vos produits d'épargne

Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :	
• Mandat d'épargne	1,95 € / MOIS
• Mandat d'épargne +	2,30 € / MOIS
• Service TANDEM (plus commercialisé)	11,50 € / AN
Opposition sur bons	120 €
Etude patrimoniale ou fiscale	NOUS CONSULTER
Convention Banque Privée	NOUS CONSULTER

Documents fiscaux

Duplicata de documents fiscaux	11,30 €
Réédition d'un relevé ISF / IFI	49,50 €

Assurance vie

L'assurance vie et le plan d'épargne retraite	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER




COMPTES INACTIFS

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs se composent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



 Lac Annecy - 74



Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance des accidents de la vie : fonction de la composition de la famille	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré • Contrat d'assistance 	19,97 € / AN

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none"> • Initiale • Intégrale 	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
-------------------------	--

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « Crédits à la consommation » et « Crédits immobiliers » p. 25.

* Pour établir un devis, rendez-vous sur [credit-agricole.fr](https://www.credit-agricole.fr)

ou appelez le **04 50 10 73 74** (Coût d'un appel local). Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi jusqu'à 16h.

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus*	24 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15 € / AN / COMPTE	30 € / AN / COMPTE

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 300 €
24 € / AN / COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 500 €
24 € / AN / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

Arrêt de commercialisation

SécuriVol	29,40 €/AN
------------------	------------

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole des Savoie en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 417 (www.oriass.fr).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les contrats d'assurance dommages.

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance. Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam). Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA CAISSE d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par **CAAR** - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.


EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numero 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance », « Assistance Obsèques » et « Assurance Dommages ».

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.oriass.fr). Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (garantie frais de santé), Chubb Européen Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique) NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727. Les prestations d'assistance des contrats « Assistance Obsèques ».

* La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).



 Barrage de St Guérin - 73



Succession

Infos

Frais d'ouverture et de traitement de dossier pour les successions ouvertes jusqu'au 12 novembre 2025* ❖

- Si actif successoral** < 5 000 €
- Si actif successoral** >= 5 000 €

GRATUIT

1% DE L'ACTIF SUCCESSORAL AVEC
80 € MINI ; 620 € MAXI

Frais d'ouverture et de traitement de dossier pour les successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025* ❖

- Succession simple***
ou montant total des avoirs**** < 6 000 € ou client mineur
- Succession complexe***
et montant total des avoirs **** >= 6 000 €

GRATUIT

1% DU MONTANT TOTAL DES AVOIRS
DANS LA LIMITE DE 850 €



A Annecy, **un pôle dédié vous accompagne pour le traitement et le suivi d'un dossier de succession.** Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Tél : 04 50 64 70 64
(coût d'un appel local)

* Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte d'investissement Forêt et Assurance (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

**Le montant des avoirs (hors assurance vie) pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50% des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

*** En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants,
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

****Le montant des avoirs (hors assurance vie) pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et des comptes joints ainsi que des comptes ouverts au nom du défunt et utilisés pour un usage professionnel, et ce à la date du décès.

Infos



Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Samoëns vue sur le massif du Mont Blanc - 74



Autres services

Protection des particuliers

- la télésurveillance * «Ma Protection Maison» **à partir de 21,90 € / MOIS + 149 € de frais d'installation**
NOUS CONSULTER
- la téléassistance à domicile** **NOUS CONSULTER**
- la téléassistance mobile** **NOUS CONSULTER**

Magazines - Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

- Merci pour l'Info Prestige (version numérique)***
- Accès illimité au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'Info »
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
 - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)
- 56,08 € / AN**
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 € / AN**

Magazines

- Merci pour l'Info Premium (version numérique)***
- Accès illimité au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'Info »
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
 - Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 18 € / AN**
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 € / AN**

- Merci pour l'Info Essentiel (version numérique)***
- Accès au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'Info » : 2 demandes / an
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
 - Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- 12 € / AN**
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08 € / AN**

Abonnement papier et numérique

- Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **31,60 € / AN**
- Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts) **22,90 € / AN**
- Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **27,90 € / AN**
- Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **23,90 € / AN**
- Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **49,80 € / AN**
- Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) **19,90 € / AN**
- Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offerts) **18,90 € / AN**

Mon Sécuricoffre+ (coffre fort numérique)

- 5 Go **3 € / MOIS**
- 50 Go**** **5 € / MOIS**

* Prestation de télésurveillance exécutée par NEXESECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

** Les Offres de téléassistance sont proposés par NEXESECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

*** L'offre Merci pour l'Info Prestige (version numérique), Merci pour l'Info Premium (version numérique) et Merci pour l'Info Essentiel (version numérique) peuvent être souscrites auprès des agences.

**** Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole En ligne.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

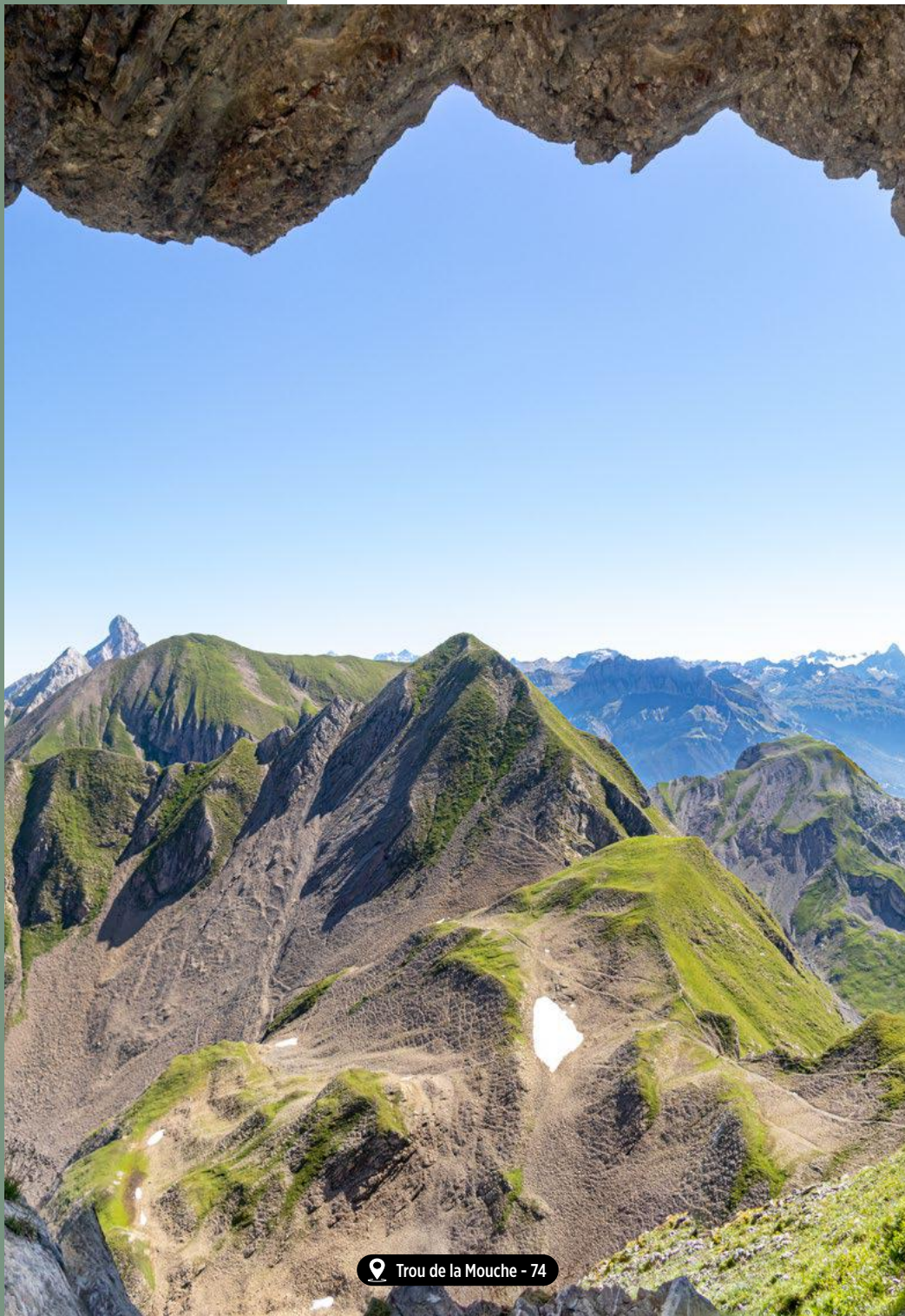
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

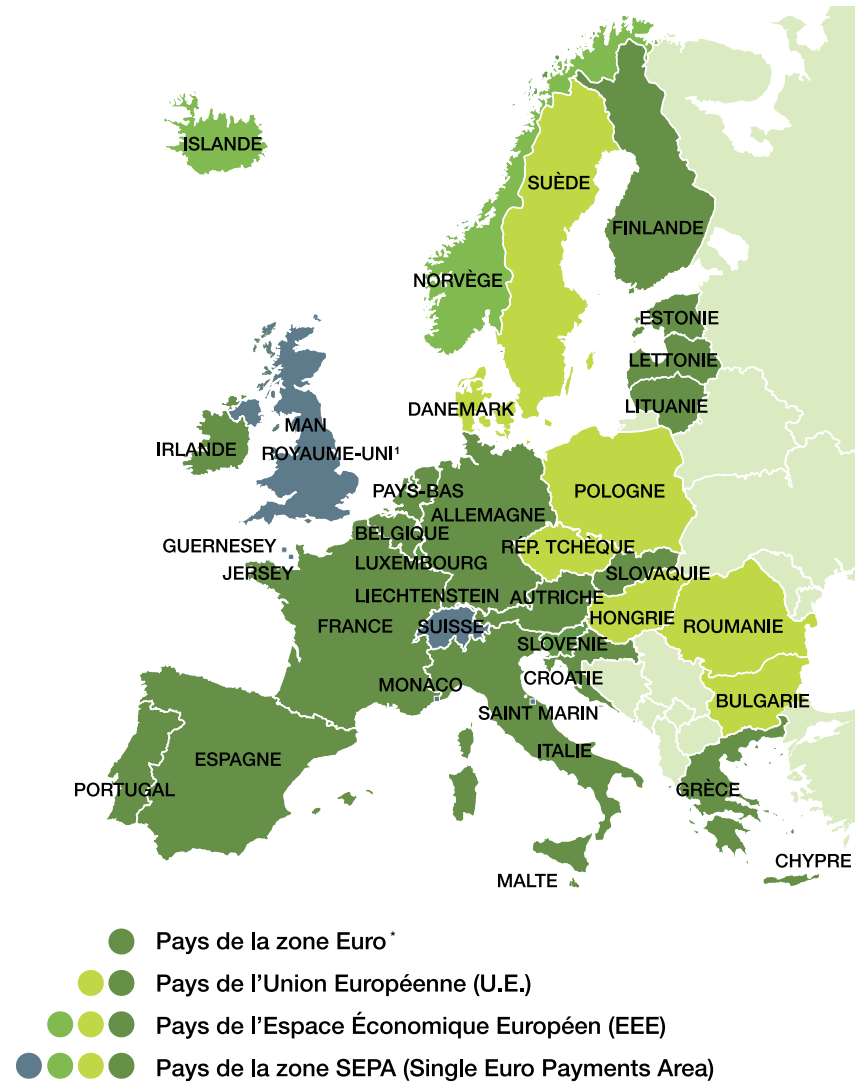
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



📍 Trou de la Mouche - 74



Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



 Lac de Roselend - 73



Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition pour répondre à vos attentes. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour recueillir et traiter vos réclamations.

Le service client. Après avoir consulté l'équipe de votre agence et en cas de désaccord avec la réponse apportée, le Service Client est à votre écoute.

- Par courriel : ecoute.clients@ca-des-savoie.fr,
- Par courrier : Crédit Agricole des Savoie - Service Client, 1220 Avenue Costa de Beauregard - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
- Par téléphone : 04 79 44 61 61 (coût d'un appel local).
- En remplissant le formulaire dédié : <https://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/form-demande-reclamation.html>
- Par messagerie sécurisée depuis votre espace client Crédit Agricole En Ligne.

Nous nous engageons à vous apporter une réponse écrite dans un délai **maximum de 15 jours, sauf situations exceptionnelles où la réponse définitive vous sera apportée dans les meilleurs délais sans excéder 2 mois à compter de la date d'envoi de votre demande.**

Cas particuliers :

- Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation.

Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivant la réception de la réclamation.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée.

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :

Predica Relation et Service clients
16-18, boulevard de Vaugirard
75724 Paris cedex 15

Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé :

Pacifica Service consommateurs
8-10, boulevard de Vaugirard
75724 Paris cedex 15

Pour un contrat de Prévoyance, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs :

Crédit agricole assurances - service réclamation - TSA 82222 59652
Villeneuve d'ASCQ cedex

En dernier recours amiable : le médiateur

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement à l'amiable des différends avec nos clients. Toutefois, sans réponse de la Caisse Régionale (ou de votre compagnie d'assurance) à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois ou, en cas de litige non résolu, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.



Résoudre un litige (suite)

Le Médiateur bancaire

Pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque, ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance directement liés à un produit ou à un service bancaire distribué par la banque.

Il vous suffit de lui transmettre vos éléments :

- Par courrier : Monsieur le médiateur Xavier de KERGOMMEAUX 68 avenue d'Éléna 75116 Paris
- Via le site internet : <https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr/>

Pour connaître ses modalités d'intervention, vous pouvez consulter la charte de la médiation sur le site internet de la Caisse Régionale <https://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/informations/reclamation-mediation.html>

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Pour les litiges portant sur des services ou des placements financiers et d'investissement – hors assurance-vie - (ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM et autres placements collectifs, épargne salariale, etc.), vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers gratuitement :

- De préférence par formulaire électronique accessible sur le site internet de l'AMF : <https://amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>
- Ou, à défaut, par courrier postal à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 2

Le Médiateur de l'Assurance

Pour les litiges en matière d'assurance, autres que ceux portant sur la commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou un service bancaire distribué par l'établissement, et en cas de désaccord avec la réponse de l'assureur, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance gratuitement :

- Par courrier : Monsieur le Médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09
- Via le site internet : <https://www.mediation-assurance.org/>

Plus d'informations



Votre conseiller
reste à votre disposition.



Tarifs à compter du 01/01/2026. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Prê Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 74012021 000 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Identifiant unique CITEO : FR234308_03JFQJ

Agréée et contrôlée par l'Autorité de contrôle prudentiel (ACPR) : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09 (voir le site www.banque-france.fr).

Contrôlée par Crédit Agricole SA : 12 place des États-Unis, 92127 MONTROUGE Cedex.

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02.

Document informatif à vocation non publicitaire.

Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. 10/2025.

